

Club de parapente Castelnau Vol Libre -Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur : 30 janvier 2016

Présents :

Messieurs Soulhol, Sinatti, Dolique, Savinaud, Beffara, Tournière, Ruscassié, Weinberg, Guenon, Comte.

Excusés :

Mesdames Durand, Boulez, Messieurs Bastit, Grafoulières, Berquet, Frescaline, Meyniel.

Résumé de l'A.G. CDVL :

La FFVL lance une opération pour améliorer la sécurité de notre pratique baptisée « opération mieux voler ». Il s'agit de donner les moyens à tous les pilotes dont la pratique est autonome de s'inscrire volontairement à une séance d'évaluation sur sa propre pratique et son niveau par un moniteur B.E. ou fédéral. Ainsi chacun pourra faire le point sur son niveau, prendre conscience de certains points et s'il y a lieu prendre les mesures correctives qui s'imposent en connaissance de cause. Cette opération dans le cas où elle se déroule en présence d'un professionnel est subventionnée à concurrence de 200 € /jour pour un groupe de 4 pilotes inscrits.

Le CDVL rappelle qu'il propose des aides en 2016 : pour la qualification biplace, les stages SIV 120 €. A noter que : Castelnau-Vol-Libre octroie aussi une aide au SIV de 120 €. Fred diffusera au club une information spécifique à ce sujet.

Il a été rappelé que pour s'inscrire à la formation accompagnateur et/ou animateur club, il n'est plus nécessaire d'avoir la qualification Biplace.

Toutes les demandes de subventions pour les actions des clubs, passeront dorénavant par le CDVL. La cotisation CDVL 46 est pour 2016 de 2 €.

Opération « Mieux voler » à Castelnau vol libre :

Un appel sera lancé auprès de tous les pilotes du club de façon à promouvoir et encadrer au maximum l'opération « mieux voler » qui nous semble importante. Nous organiserons une ou plusieurs dates de séances d'évaluation avec la présence d'un moniteur. Vous aurez ainsi la liberté de vous inscrire et cela facilitera les regroupements de pilotes. Nous proposerons également au moins une séance de gonflage en groupe.

Licence des Bi-placeurs :

Nous avons réactivé le remboursement de l'I.A. passager (45 €) aux bi-placeurs lorsqu'ils ont réalisé dans l'année 3 vols biplaces payants pour le club.

Qualification PSC1 :

Formation PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) : Un ultime rappel sera adressé à tous les pilotes par Martine Boulez. Si vous êtes intéressés ne ratez pas le rendez-vous.

La formation sera assurée par les pompiers de Souillac lors de cours du soir ou le samedi

Ecole de parapente associative du Lot :

L'EPAL prévoit une session de remise à niveau des bi-placeurs sur une journée dédiée avec la présence d'un B.E. . Ce sera l'occasion de faire voler élus et proches des pilotes du club.

Vous trouverez toutes les informations sur les activités de l'EPAL ici :

<http://epal.vol-libre-cadurcien.net/Agenda>. Cependant des rappels vous seront régulièrement adressés par mail.

Club de parapente Castelnau Vol Libre -Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur : 30 janvier 2016

Calendrier prévisionnel 2016 :

- Secours sur Tyrolienne : Prévue le 12 mars 2016 elle sera organisée par Loïc. La confirmation de la date et l'appel aux inscriptions feront l'objet d'un courriel spécifique.
- Inscriptions Jacques Jacquescomte@gmail.com
- Pliage des secours en salle : 9 avril 2016, Bernard Tournié se charge de réserver la salle. La confirmation de la date et l'appel aux inscriptions feront l'objet d'un courriel spécifique.
- Interclub de Cajarc : date fixée prochainement.
- Compétition du CDVL 46 : 28/29 mai 2016 et 27/28 août 2016.
- Fête du club : le 18 juin 2016, Didier Ruscassié se charge de réserver la salle. Plus d'informations vous seront données après le compte rendu d'avril.
- Nettoyage des sites : 04 juin 2016.
- Sorties club : 5/8 mai 2016, 14/16 mai 2016, Voyage en Inde du 20 octobre au 2 novembre 2016.

Prochaine réunion du comité directeur :

16 avril 2016 à 9h30 en mairie de Martel.

Le Bureau CVL46